

Lutte contre  
les violences conjugales

# Offre Formations 2026



FÉDÉRATION  
DES ASSOCIATIONS  
SOCIO-JUDICIAIRES

*“Engagée pour une justice  
préventive, réparatrice  
et humaniste !”*



**Qualiopi**   
processus certifié  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*La certification qualité  
a été délivrée au titre  
des actions de formation.*

**L**es **violences conjugales** sont un véritable fléau pour la société. Ces violences, qui s'exercent dans l'intimité des relations entre partenaires, sont devenues un sujet politique, aussi bien en France qu'au niveau international. L'impact et les conséquences sur les enfants sont également au centre des préoccupations sociétales, pénales et civiles.

L'héritage patriarcal dans lequel prennent place les violences, l'approche sociologique du continuum de violences de genre, la dimension juridique et son évolution constante, les programmes socio-éducatifs d'accompagnement des auteurs, et enfin l'impact de ces violences sur les enfants et l'accompagnement des parents victimes et des parents auteurs sont autant de sujets abordés lors de nos formations spécifiquement conçues à l'attention des professionnel.les qui accueillent des auteurs de violences conjugales dans un cadre contraint. Il s'agit ici d'éclairer les professionnel.les sur les logiques d'action des personnes accompagnées et leur place dans la chaîne pénale afin qu'ils-elles adaptent la posture adéquate et utilisent les outils qui sont à leur disposition.

Vous trouverez ici quelques formations extraites de notre catalogue général à consulter sur notre site internet pour compléter l'offre présentée ici.

3

## Formations « Socle »

*à destination des professionn.el.le.s accueillant des auteurs de violences conjugales dans un cadre contraint.*

- 03... Violences intrafamiliales : évolution du droit
- 04... Egalité Femmes Hommes, genre, violences sexistes et sexuelles
- 05... Violence au sein du couple : approche psychosociale de l'accompagnement des auteurs
- 06... Prendre en compte la victime dans l'accompagnement de l'auteur
- 07... Intervenir auprès des auteurs de violences sexuelles majeurs et mineurs
- 08... Consentement, domination et contrôle coercitif
- 09... L'entretien motivationnel, un outil favorisant la désistance
- 10... Concevoir et animer des groupes de parole « auteurs de violences au sein du couple »
- 11... Intervenir auprès d'une personnalité manipulatrice
- 12... Agressivité, violence, passage à l'acte
- 13... Troubles de la personnalité et pathologies psychiatriques
- 14... L'enfant, co-victime de violences conjugales
- 15... Animer des stages de responsabilisation parentale



Cliquez sur le titre d'une formation pour accéder à la page concernée

16

## Modules complémentaires

- 16... Les fondamentaux de la Justice restaurative
- 17... Sensibilisation à la justice pénale
- 18... Personnes placées sous main de justice : statut et prise en charge socio-judiciaire
- 19... Accompagner et soutenir la parentalité
- 20... Accompagner dans un CHRS les personnes sortant de prison
- 21... Addictions aux produits psychoactifs
- 22... Accueillir un public en difficulté
- 23... Intervenir en milieu carcéral : vigilance et adaptation
- 24... Conditions générales de vente

# VIOLENCES INTRAFAMILIALES ÉVOLUTION DU DROIT

Depuis 2019 et le Grenelle de lutte contre les violences au sein du couple et intra familiales, les droits civil et pénal ont subi de profondes modifications qu'il est fondamental de maîtriser tant pour l'accompagnement des auteurs que pour la protection des victimes.

## OBJECTIFS

- Connaître les évolutions législatives et jurisprudentielles en matière de droit pénal et civil renforçant la lutte contre les violences intra familiales.
- Intégrer ces évolutions aux pratiques professionnelles de l'accompagnement des auteurs.
- Identifier les dispositifs permettant d'accompagner les auteurs et d'accroître la protection des victimes.
- Identifier les articulations entre les réponses pénales et civiles.
- Situer ces réponses dans le déroulement du parcours judiciaire.

## PROGRAMME

### RÉPONSES JURIDICTIONNELLES ET INFRACTIONS EN MATIÈRE DE VIF :

Repérages, qualifications, circonstances aggravantes, pôle VIF, jurisprudence sur le contrôle coercitif...

La prise en charge des actes de violence intra familiale tout au long de la chaîne pénale.

Les mesures et dispositifs existants concernant les auteurs : bracelet antirapprochement (BAR) en matière pénale et civile, éviction du conjoint violent, interdictions et obligations (résidence hors du domicile, abstention de paraître, interdictions d'entrer en contact...), Centre de Prise en Charge des Auteurs de Violences (CPCA)...

Les mesures et dispositifs protégeant les victimes : le téléphone grave danger, aide universelle d'urgence, EVVI, ordonnance de protection (classique et immédiate).



3 JOURS DE FORMATION



726 € - COÛT ADHÉRENT  
900 € - NON ADHÉRENT



12 PERSONNES MAXIMUM

### PUBLIC

Responsables de service, juriste, psychologue, travailleur social et tout intervenant du champ socio-judiciaire.  
Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Dossier pédagogique. Exposés.  
Exercices pratiques. Débats.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### INTERVENANTE

Marie-Claude DEVOIS,  
Docteure en droit

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap :  
nous contacter

# ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, GENRE, VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

La mise en lumière du fléau des violences faites aux femmes, des violences conjugales, des violences sexistes et sexuelles interrogent l'ensemble des pratiques professionnelles par le prisme du genre. A travers l'histoire, la hiérarchisation du masculin sur le féminin a considérablement impacté la culture, le social, l'éducation, les modes de vie, enfermant les hommes et les femmes dans des rôles sexués. Intégrer cette analyse du monde par le prisme du genre permet de déconstruire ses propres représentations pour construire une posture professionnelle, personnelle et citoyenne en adéquation avec les valeurs d'égalité femmes-hommes et de lutte contre le sexisme. Identifier le sexisme et le déconstruire permet de construire un nouveau référentiel pour agir comme vecteur de changement.

## OBJECTIFS

- Comprendre le sexisme et identifier son impact dans la société.
- Analyser les mécanismes des violences intrafamiliales à la lecture du genre.
- Intégrer l'analyse de genre dans sa pratique professionnelle.
- Saisir les enjeux de changement pour agir en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au quotidien.

## PROGRAMME

### DIMENSION HISTORIQUE ET SOCIOLOGIQUE :

Définition du sexisme et des violences de genre et cadre théorique.  
L'héritage historique du patriarcat.

### DIMENSION JURIDIQUE :

Référence juridique : évolution des droits des femmes en France.  
Les textes internationaux de référence.  
Des lois qui font débats : parité, prostitution, IVG.  
Backlash (régression des droits des femmes).

### ANALYSE CROISÉE AVEC LES AUTRES SCIENCES :

Le genre revisite la place des femmes et des hommes dans l'histoire de l'humanité (Histoire).  
L'analyse des cerveaux des hommes et des femmes (Neurobiologie).  
Illustration d'expériences menées et impact sur le développement identitaire (Psychologie).  
De l'école au monde professionnel (Sciences de l'éducation).  
Le coût du machisme (Sciences économiques).  
Ce que l'analyse de genre renseigne sur les politiques publiques (Sciences politiques).



**3 JOURS DE FORMATION**



### A DISTANCE

8, 9, 15, 16 OCTOBRE  
ET 10, 11 DÉCEMBRE 2026  
(9H-12H HEURE MÉTROPOLE)

### FORMATION POSSIBLE :

- EN PRÉSENTIEL (3 JOURS)
- EN PRÉSENTIEL (2 JOURS) + DISTANCIEL (2 DEMI-JOURNÉES)
- EN DISTANCIEL (6 DEMI-JOURNÉES)

Le poids des représentations sur les recherches en matière de sexualité (Sexologie).

### LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES :

Définition du sexisme et état des lieux.  
De quoi parle-t-on quand on parle de culture du viol ? Qu'est-ce que la virilité toxique ? En finir avec le mythe de la masculinité hégémonique, quand d'autres masculinités sont possibles.  
Le lien entre les violences sexistes, sexuelles et les féminicides : continuum des violences.

### POSTURE PROFESSIONNELLE, INTÉGRATION DES LUNETTES DE GENRE ET ÊTRE VECTEUR DE CHANGEMENT :

Les représentations et les stéréotypes : les identifier et prendre conscience de leur impact.  
Le lien avec la perpétuation des inégalités et des violences de genre.  
Posture professionnelle : comment agir différemment ?



**726 € - COÛT ADHÉRENT**  
**900 € - NON ADHÉRENT**



**12 PERSONNES MAXIMUM**

### PUBLIC

Professionnel.le.s du travail social, de la santé, de l'éducation, de la justice, des CPCA. Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, animations, jeux de rôle, vidéos, débats et échanges. Apports d'outils et méthodes de pédagogie active.  
Dossier pédagogique.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### INTERVENANTE

Emilie BOUTIN,  
Chargée de mission égalité  
Femmes-Hommes

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

# VIOLENCE AU SEIN DU COUPLE : APPROCHE PSYCHO-SOCIALE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS

La lutte des violences au sein du couple constitue un enjeu majeur de santé publique et de société dans son ensemble. A ce titre, l'accompagnement des auteurs constitue un enjeu majeur de protection des victimes. Cette formation permet d'apporter des réponses concrètes à tou.te.s les professionnel.le.s intervenant auprès des auteurs de violences au sein du couple.

## OBJECTIFS

- Analyser les mécanismes et les processus à l'œuvre dans un contexte de violence au sein du couple et de la famille.
- Distinguer les types de violences et profils d'auteurs.
- Intégrer les dynamiques psychosociales à l'analyse des violences intrafamiliales.
- Adapter les accompagnements socio-éducatifs au regard de ces dynamiques.

## PROGRAMME

**LES MÉCANISMES DE LA VIOLENCE AU SEIN DU COUPLE, ASPECTS SOCIOLOGIQUES ET PSYCHOLOGIQUES :**  
 Définitions et formes de la violence intrafamiliale (maltraitements, violences conjugales, inceste...). Mécanismes, stratégies et concepts : le cycle de la violence, les logiques d'actions chez les auteurs, le continuum des violences, l'emprise, le contrôle coercitif. Conséquences sociales, sanitaires et psychotraumatiques des violences chez les victimes (adultes et enfants).

**ASPECTS JURIDIQUES :**  
 Présentation de principales évolutions législatives et jurisprudentielles. Impact de ces évolutions sur les mesures socio judiciaires. Contexte européen de l'intervention en matière de VIF.



**4 JOURS DE FORMATION**



**A DISTANCE,**  
 8, 9, 10, 11, 15, 16, 17 ET 18 JUIN 2026  
 (9H-12H HEURE MÉTROPOLE)

**FORMATION POSSIBLE :**

- EN PRÉSENTIEL (4 JOURS)
- EN PRÉSENTIEL (2 JOURS) + DISTANCIEL (4 DEMI-JOURNÉES)

**L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF DES AUTEURS DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE :**  
 Recueil et identification des besoins. Les outils mobilisables : entretien motivationnel, réponse collective (animation de stage et groupe de responsabilisation), obligation de soin et prise en charge thérapeutique, soutien à la parentalité...  
 Prise en considération des victimes : prise de contact, lien et collaboration avec les partenaires. Postures professionnelles à adopter. Modalités de restitution aux magistrat.e.s.

**FOCUS SUR DES PROGRAMMES À L'INTERNATIONAL**

**LES PARTENAIRES ET LE RÉSEAU :**  
 Nécessité de s'inscrire dans une dynamique de partenariat local : COPIL VIF, réseau protection de l'enfance, réseau associations de victimes et associations d'aide aux victimes, réseau sanitaire et social (addiction, hébergement, insertion...), réseau auteurs (FNACAV, CPCA).



**969 € - COÛT ADHÉRENT**  
**1201 € - NON ADHÉRENT**



**12 PERSONNES MAXIMUM**

### PUBLIC

Juriste, psychologue, travailleur social et tout intervenant du champ socio-judiciaire. Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques. Études de cas. Vidéo. Débats et échanges. Dossier pédagogique.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### INTERVENANT.E

Mélissa GUYOMAR,  
 Psychologue clinicienne  
 Ou Salomé SPERBER,  
 Psycho-criminologue  
 Ou Guillaume JOUIS,  
 Consultant formateur

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

# PRENDRE EN COMPTE LA VICTIME DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AUTEUR

La nécessité de s'adapter aux évolutions de la société, avec le souci constant d'intégrer la problématique de la victime dans les mesures que conduisent les professionnel.le.s, leur impose d'acquiescer les fondements de la victimologie : préoccupation inscrite notamment dans le cadre des principes de justice restaurative. La spécificité « victime » et quelques fois les modalités de son indemnisation s'impose aussi aux intervenant.e.s exerçant auprès des auteurs d'infractions pénales. Cette préoccupation fréquemment exposée par les professionnel.le.s, doit faire l'objet d'une attention particulière et de connaissances spécifiques que nous explorons à travers cette formation.

## OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les spécificités liées à la victime.
- Accompagner l'auteur dans la prise en compte de la victime.
- Accueillir, informer la victime sur le sens de la mesure et savoir l'orienter.
- Adapter sa pratique professionnelle au regard de ces nouvelles connaissances.
- Connaître le cadre légal relatif aux droits des victimes.
- Recenser les modalités permettant une indemnisation effective de la victime.
- Identifier les enjeux d'un accord écrit d'indemnisation.

## PROGRAMME

La notion de victime en procédure pénale et son extension par la jurisprudence.  
Place de la victime dans la procédure pénale (historique, statut, droits...)  
Les évolutions législatives récentes (justice restaurative, violence au sein du couple...), la loi du 23 mars 2019 de programmation 2018/2022 et de réforme pour la justice et l'amélioration du parcours judiciaire des victimes (plainte en ligne...) et dans le Code de Justice Pénale des Mineurs.  
La place des victimes dans les mesures socio judiciaires.  
Les droits de la victime dans les mesures socio judiciaires.



3 JOURS DE FORMATION

Les grands principes d'indemnisation des victimes dans le cadre de la procédure pénale, civile et dans le cadre des mesures socio judiciaires. (Modalités d'indemnisation, différents cas d'indemnisation, assurance...)  
La prise en compte de la victime par l'auteur : les mesures socio judiciaires adaptées.  
Victime, mis en cause : quel lien ?  
Les différents acteurs : huissier, CIVI, SARVI, JUDEVI, magistrat se prononçant sur les intérêts civils.

### FOCUS POUR ALLER + LOIN :

Ce programme peut être complété par une formation « Approche psychologique de la victime » 2 jours .

Contactez le pôle formation au 05.56.93.62.20

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter



726 € - COÛT ADHÉRENT  
900 € - NON ADHÉRENT



11 PERSONNES MAXIMUM

### PUBLIC

Professionnel.le.s appelé.e.s à travailler en relation avec les personnes auteur ou victime dans le cadre de la procédure pénale.  
Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques.  
Mise en situation.  
Echanges sur les pratiques.  
Documentation.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### INTERVENANTE

Nathalie BOURGUET,  
Juriste  
Ou Marie-Claude DEVOIS,  
Docteure en droit

# INTERVENIR AUPRÈS DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

MAJEURS ET MINEURS

Les différentes mesures pénales en matière d'agressions sexuelles nécessitent de la part des professionnel.le.s de la justice, de concevoir des outils adaptés à l'accompagnement socio judiciaire et à la prévention de la récidive. Aussi, il s'agira d'apporter des notions théoriques relatives à la problématique de l'agression sexuelle afin d'envisager les dispositifs d'accompagnement et de prévention requis.

## OBJECTIFS

- Comprendre les dynamiques criminelles en lien avec l'acte sexuel violent.
- Connaître les fonctions psychiques de l'acte sexuel violent à l'âge adulte et à l'adolescence.
- Distinguer le déni psychique du niveau de reconnaissance des faits.
- Connaître le cadre légal spécifique des soins pénalement ordonnés afin de favoriser l'émergence d'une demande de soin.
- Connaître les dispositifs spécifiques de prévention et prise en charge dans différents champs (psychiatrie, psychocriminologie, socio-judiciaire).
- Élaborer une prise en charge adaptée à la situation à partir d'un temps d'investigation clinique de l'acte sexuel violent.

TR

## PROGRAMME

### GENRE, VIOLENCES SEXISTES ET VIOLENCES SEXUELLES :

Définitions et incidences des problématiques liées au genre sur les violences sexuelles.  
Impact des représentations de chacun dans la relation avec les auteurs de violences sexuelles.

### SEXUALITÉ NORMALE ET PATHOLOGIQUE :

Des traits de perversion à la perversion sexuelle.  
Mécanismes de défense fréquemment utilisés (déni, banalisation, projection...) et leurs effets dans la relation et le travail mené.  
Types de passage à l'acte sexuel violent chez les adolescents et les adultes.  
Facteurs de risques spécifiques.  
Agressions intrafamiliales et extrafamiliales.  
Personnalités et pathologies.  
Cadre légal des soins ordonnés.



3 JOURS DE FORMATION



PARIS  
4, 5 ET 6 MAI 2026



726 € - COÛT ADHÉRENT  
900 € - NON ADHÉRENT



12 PERSONNES MAXIMUM

### PUBLIC

Professionnel.le.s intervenant auprès des auteurs de délits sexuels (intervenant.e.s sociaux ou socio judiciaires en pré ou en post sententiel...).

Sans prérequis.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur une forte participation des participant.e.s. Études de cas cliniques. Jeux de rôles. Apports théorique et clinique.

### INTERVENANTE

Samantha ENDERLIN,  
Criminologue  
Ou Anne SALOMÉ,  
Psychologue clinicienne

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap :  
nous contacter

# CONSENTEMENT, DOMINATION, CONTRÔLE COERCITIF

Le contrôle coercitif est à l'origine d'un concept sociologique, né aux États-Unis dans les années 70. En France, la notion de contrôle coercitif apparaît dans le droit positif en 2024 avec les arrêts de la cour d'appel de Poitiers, puis en 2025, dans une proposition de loi sur les violences sexistes et sexuelles proposant une nouvelle grille de lecture de la violence conjugale. Le contrôle coercitif permet d'identifier un schéma global de l'agresseur, qui s'illustre par des tactiques et des stratégies ayant pour objectif de mettre en place un processus de domination conjugale. Cette analyse implique une compréhension du contexte socio-historique plus général, des dynamiques qui permettent aux agresseurs d'établir et de maintenir contrôle et pouvoir pendant la vie de couple et après la séparation, ainsi que la prise en compte des conséquences sur les victimes.

## OBJECTIFS

- Mesurer l'impact de l'héritage des représentations genrées et leurs conséquences.
- Comprendre le système global de la relation : identifier le contrôle et la domination mis en place par un conjoint sur l'autre et sur les enfants (systémie).
- Détecter les indices et les stratégies à l'œuvre qui ont pour but de limiter la liberté et les droits de l'autre (outils de détection).
- Analyser le schéma global de l'agresseur et l'impact psycho-traumatique sur les victimes.
- Intégrer ces nouvelles connaissances dans sa pratique professionnelle.

## PROGRAMME

### APPROCHE HISTORIQUE, SOCIOLOGIQUE, JURIDIQUE :

Héritage du droit civil et pénal : l'ancrage du patriarcat, pourquoi une approche genrée ?  
Les textes internationaux, évolutions législatives et jurisprudentielles en France et en Belgique.

L'emprise, le consentement, le gaslighting, le consentement infantisme.

Concept de contrôle coercitif :

- Approche socio-historique (héritage de la recherche militaire et des associations de victimes).
- Définition en France et à l'étranger : héritage du droit pénal et civil d'hier à aujourd'hui.

Intégration dans le droit positif : comprendre le débat en France et à l'étranger :

- Impact de l'intégration législative du contrôle coercitif sur la lutte contre les violences conjugales.
- Usage des outils de détection disponibles.

### LE REPÉRAGE

Comment identifier le contrôle coercitif et les autres concepts dans des situations de violences intra familiales ?



2 JOURS DE FORMATION



PARIS  
20 ET 21 MAI 2026



484 € - COÛT ADHÉRENT  
600 € - NON ADHÉRENT



12 PERSONNES MAXIMUM

### PUBLIC

Professionnel.le.s intervenant auprès des auteurs de délits sexuels (intervenant.e.s sociaux ou socio judiciaires en pré ou en post sententiel...). Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur une forte participation des participant.e.s. Études de cas cliniques. Jeux de rôles. Apports théorique et clinique.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### INTERVENANTE

Charlotte BELUET,  
Haute Fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes et à la diversité,  
ou Agathe WILLAUME  
Victimologue, conférencière  
Créatrice de la Clinique du Lien.

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

# L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL, UN OUTIL FAVORISANT LA DÉSISTANCE

La prise en charge des justiciables opposants, fatalistes, désinvoltes et/ou récidivistes peut mettre à mal l'accompagnement des professionnels du domaine socio judiciaire. Comment faire pour accompagner ces profils ? Quel nouvel axe de travail envisager ? Et comment favoriser le changement de ces publics qualifiés de récalcitrants ? Les études menées sur le processus de « désistance » mettent en évidence l'utilité de l'entretien motivationnel car cette méthode permet aux justiciables d'être davantage impliqués dans leur propre changement. Cette formation vise à intégrer des outils concrets et une méthodologie spécifique pour responsabiliser l'individu et lui permettre de s'engager dans un véritable projet d'avenir.

## OBJECTIFS

- Repérer les véritables leviers d'un changement pérenne.
- Mettre en évidence les points de motivation et les freins.
- Gagner en authenticité dans les échanges.
- Responsabiliser le justiciable et lui permettre de trouver ses propres solutions/stratégies.

## PROGRAMME

Les leviers du changement : référentiel théorique.  
 Les processus de la désistance versus le risque de récurrence  
 Le savoir-être nécessaire pour travailler autour de l'ambivalence et du changement.  
 Une approche directive mais centrée sur la personne.  
 La réactance.  
 De la "résistance" à la dissonance.  
 Modalités d'engagement dans la relation.  
 Passer de l'infantilisation à la responsabilisation.  
 Des outils concrets.  
 Du déni au changement : le savoir-faire à chaque étape.  
 Stratégies pour gérer les résistances, les provocations, les biais de genre...  
 De l'alliance de travail à la focalisation sur l'importance du changement.  
 Trouver les véritables motivations pour changer.  
 L'évocation du discours-changement pour renforcer la motivation au changement.  
 Renforcer l'engagement au changement : passer du discours à l'action.



**3 JOURS DE FORMATION**



**PARIS + À DISTANCE**

1, 2 JUIN 2026  
 (EN PRÉSENTIEL)  
 + 15, 16 JUIN 2026  
 (À DISTANCE, 13H30-16H30  
 HEURE MÉTROPOLE)



**FORMATION POSSIBLE :**

- EN PRÉSENTIEL (3 JOURS)
- EN PRÉSENTIEL (2 JOURS)  
 + DISTANCIEL  
 (2 DEMI-JOURNÉES)

**POUR ALLER + LOIN :  
 RETOUR SUR EXPÉRIENCE  
 (2 JOURS)**

Analyser l'impact des outils vus en formation.  
 Mutualiser les retours d'expérience.  
 Répondre aux difficultés récurrentes ou atypiques.  
 Approfondir le processus 3 :  
 Renforcer la motivation au changement.  
 Trouver des issues efficaces et pertinentes.

Contactez le pôle formation au  
 05.56.93.62.20

## ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap :  
 nous contacter



**726 € - COÛT ADHÉRENT  
 900 € - NON ADHÉRENT**



**12 PERSONNES MAXIMUM**

## PUBLIC

Intervenant.e.s socio-judiciaires, éducateurs spécialisés, assistants sociaux, psychologues, médecins, juristes, en charge d'accompagner des justiciables dans le cadre d'une mesure sociale et/ou judiciaire.  
 Sans prérequis.

## TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode semi directive, mixant apports théoriques, exercices en sous-groupes, jeux de rôles et vidéo.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

## INTERVENANTE

Aurélia CROIZER,  
 Psychologue clinicienne  
 Ou Mathilde DU PASQUIER,  
 Anthropologue, criminologue,  
 intervenante socio-judiciaire

# CONCEVOIR ET ANIMER DES GROUPES DE PAROLE « AUTEURS DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE »

En matière de suivi socio-éducatif, le groupe de parole constitue une alternative intéressante à la prise en charge des auteurs de violences au sein du couple. Ceux-ci peuvent malmener ou mettre en échec la prise en charge individuelle. Comment travailler le passage à l'acte avec quelqu'un qui ne le reconnaît que partiellement ? Comment gérer le discours victimisant de l'auteur ? La construction d'un groupe de parole est périlleuse et nécessite la maîtrise des problématiques liées à cette mesure et ce public.

## OBJECTIFS

- Décrire les spécificités des violences au sein du couple.
- Déterminer les modalités de construction d'un groupe de parole.
- Élaborer un cadre d'intervention.
- Choisir et appliquer une méthodologie d'animation de groupe adaptée.
- Intégrer ces nouvelles connaissances dans sa pratique professionnelle.

## PROGRAMME

### LES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES :

Les différents types de violences conjugales.  
Les différents profils d'auteurs de violences conjugales.  
Les problématiques spécifiques à cette population.  
Le travail sur le passage à l'acte (chaîne délictuelle).

### LA CONSTRUCTION DU GROUPE :

L'intérêt et les limites du groupe de parole.  
Le cadre d'intervention (objectifs du groupe, thèmes abordés, règles de confidentialité/secret professionnel, les échanges avec les autres professionnel.le.s, le choix des animateurs, l'utilisation de supports).  
L'évaluation des profils.  
Le bilan (évaluation auprès du justiciable, auto-évaluation).



**3 JOURS DE FORMATION**



**PARIS**

3, 4 ET 5 JUIN 2026

### FORMATION POSSIBLE :

- EN PRÉSENTIEL (3 JOURS)
- À DISTANCE (6 DEMI-JOURNÉES)



**726 € - COÛT ADHÉRENT**

**900 € - NON ADHÉRENT**



**12 PERSONNES MAXIMUM**

### L'ANIMATION DU GROUPE :

Les techniques d'animation de groupe.  
Les thématiques spécifiques à aborder avec les auteurs de violences conjugales.  
Les difficultés rencontrées dans l'animation.

Les mécanismes en jeu pendant le groupe (alliances, répétition de la violence, rapport de l'animateur aux violences conjugales/projections de l'animateur, posture de l'animateur).  
Exemples de programme d'une session de groupe.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

### PUBLIC

Intervenant.e.s socio judiciaires expérimenté.e.s, amené.e.s à animer des groupes de parole violences au sein du couple et sexistes.

### PRÉREQUIS

Connaître les bases de la gestion des conflits.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthodes et outils facilitant la mise en œuvre des comportements adaptés.  
Exercices. Échanges. Jeux de rôles.  
Documentation.

### INTERVENANTE

Mélissa GUYOMAR,  
Psychologue clinicienne  
Ou Salomé SPERBER,  
Psycho-criminologue

# INTERVENIR AUPRÈS D'UNE PERSONNALITÉ MANIPULATRICE

Il n'est pas rare de faire l'expérience de se sentir manipulé, neutralisé, empêché ou contraint dans le cadre d'une relation personnelle ou professionnelle. Mais que revêt véritablement ce vocable ? À quoi font référence les termes de manipulation, de perversion, de perversion narcissique, largement répandus et galvaudés dans la presse ces dernières années ?

Lorsque s'installe le malaise du sentiment d'être manipulé, comment s'en dégager et tenter de le désamorcer ?

Comment accompagner un sujet qui induit dans le lien une impossibilité à se rencontrer ?

Cette formation insiste particulièrement sur la mise à jour de ce qui sous-tend ces enjeux et sur ce qui peut permettre de réengager la relation d'aide et d'accompagnement.

## OBJECTIFS

- Détecter le processus de manipulation dans les relations professionnelles.
- Identifier les effets de ce type de personnalité sur l'intervenant.
- Repérer et s'exercer à de nouvelles stratégies relationnelles possibles dans son exercice quotidien.

## PROGRAMME

### LA MANIPULATION DANS LES RELATIONS : DÉCRYPTAGE

Définition du narcissisme.  
Les troubles narcissiques de la personnalité.  
Du trouble narcissique de la personnalité au fonctionnement de type pervers : liens et spécificités.  
L'emprise.  
Les modes d'action de type pervers.  
La communication de type pervers.  
L'injonction paradoxale ou double contrainte : lien et demande impossibles.

### OUTILS ET STRATÉGIES RELATIONNELS :

Communiquer avec un sujet de type pervers.  
Djouer le processus de manipulation : rechercher des issues dans les impasses relationnelles, dire non, se protéger.  
Résoudre la double contrainte.  
Empathie et reformulation.



3 JOURS DE FORMATION



PARIS  
2, 3 ET 4 NOVEMBRE 2026



726 € - COÛT ADHÉRENT  
900 € - NON ADHÉRENT



12 PERSONNES MAXIMUM

### PUBLIC

Intervenant.e.s socio-judiciaires, travailleurs sociaux, soignants, personnels d'accueil.  
Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et cliniques.  
Échanges d'expériences.  
Visionnage et commentaires d'extraits de films.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap :  
nous contacter

### INTERVENANTE

Nadège DUCOS,  
Psychologue clinicienne,  
Thérapeute familiale

# AGRESSIVITÉ, VIOLENCE, PASSAGE À L'ACTE

La violence étant inhérente à l'être humain, la confrontation à la violence sous ses différentes formes paraît incontournable dans la pratique des professionnel.le.s, quels que soient les publics rencontrés, leurs tranches d'âge et le contexte de leurs missions : difficultés de travailler auprès d'auteurs poursuivis pour des faits de violence pouvant faire violence pour soi-même, agressivité des justiciables à l'encontre des professionnel.le.s, accueil de personnalités dites difficiles... Dès lors, il s'avère utile d'appréhender les mécanismes et les enjeux des différentes formes de violence, de manière à pouvoir les prévenir et y répondre de façon adaptée. Cette formation n'a pas pour objectif de délivrer des techniques de gestion de l'agressivité mais d'acquérir un ensemble de connaissances, permettant au professionnel de tenir compte de la personnalité du sujet qui lui fait face dans la singularité du contexte d'intervention.

## OBJECTIFS

- Analyser le phénomène de la violence sous toutes ses formes.
- Contextualiser le phénomène de la violence à travers des mises en perspective historiques, sociologiques, philosophiques et politiques.
- Comprendre le sens et la fonction des mécanismes et des processus psychologiques à l'œuvre dans les situations de violence, pour y répondre de façon adaptée.
- Repérer ses propres réactions face à la violence pour mieux les contrôler.
- Mesurer les enjeux de l'accompagnement socio-éducatif pour re-penser sa pratique professionnelle.

TR

## PROGRAMME

### PERSPECTIVES HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES, SOCIOLOGIQUES ET POLITIQUES DES PHÉNOMÈNES DE VIOLENCE À PARTIR D'INDICATEURS PRÉCIS :

Les homicides volontaires.  
Les viols en réunion.  
Les actes de délinquance juvénile et les violences intra-familiales.  
Éléments d'analyse de la violence dans notre société.

### CONNAISSANCES ESSENTIELLES ISSUES DE LA PSYCHOLOGIE CLINIQUE, DE LA PSYCHANALYSE ET DES NEUROSCIENCES POUR PENSER LES RESSORTS DE LA VIOLENCE :

Place de la violence dans la construction du monde intrapsychique - place du conflit dans la relation à l'autre.  
Mécanismes défensifs à l'œuvre et types d'angoisses repérables - mécanismes d'identification à l'agresseur.  
Logique du passage à l'acte.  
Relation d'emprise.  
Prise en compte de l'impact du genre et des biais culturels pouvant être à l'œuvre.  
Notions de contenance et de cadre contenant dans ses fonctions paternelles et maternelles.



4 JOURS DE FORMATION

Notions d'attachement et de résilience...  
Conséquences d'une exposition répétée à la violence sur l'enfant.

### PRINCIPES FONDAMENTAUX À LA CONDUITE D'ENTRETIEN :

Écoute active, empathie critique, reformulation, langage infra-verbal et émotions, aide à la mise en mots...

### PLACE DES INTERACTIONS SUBJECTIVES ET CONNAISSANCE DE SOI :

Notions de transfert et de contre-transfert dans la relation à l'autre.  
Identification de nos réactions défensives et des contre-attitudes qui peuvent se révéler autant d'obstacles à la communication.  
Place de l'écriture pour mieux se décentrer de la relation.

### ELABORATION DES CONDUITES À TENIR EN FONCTION DES SITUATIONS ET DES SUJETS RENCONTRÉS.

### ANALYSE DE LA PRATIQUE SOCIO-ÉDUCATIVE EN FONCTION DE LA SPÉCIFICITÉ DU CADRE D'INTERVENTION :

décoder, prévenir, gérer, orienter.

## ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter



969 € - COÛT ADHÉRENT  
1201 € - NON ADHÉRENT



12 PERSONNES MAXIMUM

## PUBLIC

Travailleurs sociaux et intervenant.e.s socio judiciaires, travaillant auprès d'adultes ou d'adolescents.  
Sans prérequis.

## TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur une forte implication des participant.e.s : échanges sur les expériences de confrontation à des manifestations agressives.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

## INTERVENANT.E

Gilles FLOURIOU,  
Psychologue clinicien,  
Psychothérapeute  
Ou Sylvie ANDRIEN,  
Psychologue clinicienne

# TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ ET PATHOLOGIES PSYCHIATRIQUES

TC

De nombreux justiciables souffrent de pathologies psychiatriques, ou présentent des troubles de la personnalité qui se situent à la frontière de la normalité. Ces troubles, dont l'origine remonte à la construction psychique de l'individu, amènent ces sujets à voir le monde d'une façon différente des sujets dits « adaptés », un monde perçu le plus souvent comme hostile, expliquant en grande partie leurs parcours délictueux. Fréquemment, les agirs viennent au premier plan, représentant leurs principales modalités défensives. Dès lors, des connaissances de base en psychopathologie et la compréhension des mécanismes psychiques en jeu s'avèrent être des atouts indispensables pour le professionnel exerçant auprès de ces publics. La visée de cette formation sera d'affiner votre compréhension du public dans sa singularité afin de faire lien avec lui. L'accent sera mis sur le repérage des mécanismes psychiques en jeu et la compréhension des fonctions adaptatives.

## OBJECTIFS

- Connaître les différents troubles de la personnalité et les grands syndromes psychiatriques.
- Comprendre les bases du fonctionnement psychique et repérer de quelle façon les angoisses inconscientes et les mécanismes de défense sculptent la personnalité et (dé)forment notre perception du monde.
- Appréhender la place de l'environnement et des traumatismes dans la construction psychique de l'individu.
- Affiner son positionnement professionnel dans l'accompagnement.
- Gagner en sérénité et en sécurité (« bonne distance », anticipation des réactions négatives, définition des conduites à tenir...).

## PROGRAMME

### COMPRÉHENSION DU FONCTIONNEMENT PSYCHIQUE :

Appréhension de l'organisation de l'appareil psychique à partir d'un modèle structural de la personnalité :  
Angoisses prévalentes (vidage, morcellement, abandon, intrusion...),  
Principaux mécanismes de défenses : Dénî, projection, refoulement et ses avatars...

Fonction du délire et des hallucinations.  
Modalités relationnelles différenciées.

### NOTIONS DE CONFLICTUALITÉ PSYCHIQUE, DE DÉCOMPENSATION, DE PATHOLOGIE ET DE "NORMALITÉ"

### CONSTITUTION DE L'APPAREIL PSYCHIQUE AU COURS DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT :

Génèse des mécanismes de défense.  
Fonction et degrés d'efficacité des mécanismes défensifs.



4 JOURS DE FORMATION

### IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA CONSTRUCTION PSYCHIQUE ET CONSÉQUENCES PSYCHOLOGIQUES DES TROUBLES DE L'ATTACHEMENT :

Impact des traumatismes psychiques (violences psychiques, agressions sexuelles, négligences...) et symptomatologie associée :  
Dissociation traumatique, amnésie psychogène.  
Intérêt et limites de la notion de résilience.

### ETUDES DES PRINCIPAUX SYNDROMES PSYCHIATRIQUES :

Psychoses chroniques :  
Psychoses hallucinatoires chroniques, Psychoses paranoïaques, Schizophrénies, Dépressions mélancoliques.  
Psychoses aiguës : Bouffées délirantes aiguës, Épisodes psychotiques brefs.  
Troubles anxio-dépressifs : Anxiété généralisée, attaques de panique, TOC, phobies.  
Troubles de l'humeur et troubles bipolaires.

### ETUDES DES DIFFÉRENTS TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ :

Personnalités schizoïdes  
- paranoïaques - perverses - psychopathiques - narcissiques  
- borderlines - obsessionnelles - histrioniques - dépendantes.



969 € - COÛT ADHÉRENT  
1201 € - NON ADHÉRENT



12 PERSONNES MAXIMUM

### PUBLIC

Travailleurs sociaux et intervenant.e.s socio judiciaires ayant à évaluer ou accompagner des personnes, auteurs, victimes ou en grande difficulté.  
Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur une forte implication des participant.e.s : échange à partir de leurs pratiques professionnelles et d'études de cas.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### INTERVENANT

Gilles FLOURIOU,  
Psychologue clinicien,  
Psychothérapeute

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

# L'ENFANT, CO-VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

Le premier livre publié en France sur les violences faites aux femmes dans le couple s'appelle « Crie moins fort, les voisins vont t'entendre » (Pizzey, Editions des femmes, 1975), un titre évocateur puisque pendant très longtemps, les violences faites aux femmes relevaient de la sphère privée dans l'esprit des gens. Cette question est aujourd'hui largement évoquée dans la sphère publique et interroge les impacts de la violence sur l'enfant co-victime.

Travailler au sujet de la violence conjugale et des enfants qui y sont exposés nécessite de développer un regard multidimensionnel et une analyse de genre, pour adapter au mieux nos pratiques aux besoins des personnes concernées.

## OBJECTIFS

- Connaître les mécanismes de la violence au sein du couple.
- Comprendre ce qui se joue dans le cadre d'un contrôle coercitif.
- Reconnaître les signes de souffrance chez l'enfant.
- Evaluer les impacts de la violence conjugale chez l'enfant.
- Accompagner le(s) parent(s) dans leur parentalité.
- Cerner le rôle et la place de la du professionnel.le dans l'accompagnement.
- Mettre en place des actions multidisciplinaires pour accompagner l'enfant co-victime.
- Expérimenter des outils pour accompagner l'enfant co-victime.

TR

## PROGRAMME

### VIOLENCES CONJUGALES, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les auteurs de violences conjugales, profils d'un point de vue psychologique.  
Le cycle de la violence.  
Analyse de genre : la masculinité. Lien avec le sexisme.

### L'IMPACT DE LA VIOLENCE DANS LE COUPLE CHEZ L'ENFANT

Reconnaître les signes de souffrance chez l'enfant.  
Impact de la violence dans le couple selon l'âge.  
Développement de l'enfant et besoins face à la violence.  
La reproduction transgénérationnelle.  
Les stratégies de l'enfant exposé à la violence conjugale.  
Les différents rôles endossés par l'enfant exposé à la violence dans le couple.



### 3 JOURS DE FORMATION

#### FORMATION POSSIBLE :

- EN PRÉSENTIEL (3 JOURS)
- À DISTANCE (6 DEMI-JOURNÉES)

### LES VIOLENCES DANS LE COUPLE, UN DÉFI POUR LA PARENTALITÉ

Couple parental, couple conjugal : les limites de la coparentalité.  
Parentalité et violence en situation de maintien du couple.  
Vers une parentalité adaptée en cas de séparation du couple.

### LA PLACE DES PROFESSIONNEL.LE.S DANS L'ACCOMPAGNEMENT

L'enfant au cœur du conflit parental : identifier ses besoins et y répondre.  
Travailler avec les parents : la parentalité en parallèle.  
L'évaluation de l'enfant exposé.  
Les espaces de rencontre.  
L'indispensable travail en réseau : la question du secret partagé.  
Quelques outils : les techniques d'entretien, les groupes de parole, le travail sur les stéréotypes de genre, la communication non violente.



726 € - COÛT ADHÉRENT  
900 € - NON ADHÉRENT



### 12 PERSONNES MAXIMUM

### PUBLIC

Professionnel.le.s du secteur social et socio judiciaire, amené.e.s à accompagner des enfants ou leur famille en prise avec les problématiques de violences intrafamiliales.  
Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques conceptuels.  
Etudes de cas - Vidéos.  
Dossier pédagogique.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### INTERVENANTE

Sophie ABOUT,  
Psychologue clinicienne

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

# ANIMER DES STAGES DE RESPON- SABILISATION PARENTALE

Cette formation vise à élaborer un schéma d'intervention souple et efficace sur la thématique de la responsabilisation parentale. Il s'agit ici de penser un module collectif prenant en compte des justiciables comme partenaires actifs, responsables de leurs décisions et respectés dans leur rythme de changement. L'enjeu étant de préparer au changement de comportement : bâtir la motivation au changement, consolider sa décision et mettre en oeuvre les actions pour y parvenir.

## OBJECTIFS

- Permettre aux mis en cause une réflexion sur l'autorité parentale (droits et devoirs).
- Favoriser, par le biais de différents outils participatifs, l'expression de chacun.e et les échanges qui auront pour but de cerner les principales difficultés rencontrées par les parents.
- Proposer différents outils pour aider les parents à trouver le chemin de leur parentalité.

## PROGRAMME

### CADRE LÉGAL :

Les droits et devoirs des parents, les droits des enfants, les besoins fondamentaux de l'enfant, la communication non violente, la place de chacun dans la famille, l'autorité, les violences éducatives ordinaires, etc.  
La place du droit dans l'exercice parental.  
Parentalité : Statut, rôle, fonction parentale.  
Genèse et encadrement légal du stage de responsabilité parentale.

### LES ASPECTS TECHNIQUES ET HUMAINS DU STAGE :

Le stage de responsabilisation parentale : un outil /des méthodes.  
Convocation, entretien préalable, les modules...  
L'adhésion au stage malgré la contrainte.  
La place de l'individu dans le groupe.



**3 JOURS DE FORMATION**

### FORMATION POSSIBLE :

- EN PRÉSENTIEL (3 JOURS)
- À DISTANCE (6 DEMI-JOURNÉES)



**726 € - COÛT ADHÉRENT  
900 € - NON ADHÉRENT**



**12 PERSONNES MAXIMUM**

### PUBLIC

Juristes, psychologues, intervenant.e.s socio-judiciaires, travailleurs sociaux.  
Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mises en situations, outils participatifs.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### INTERVENANTE

Sophie ABOUT,  
Psychologue clinicienne

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

# LES FONDAMENTAUX DE LA JUSTICE RESTAURATIVE

Cette formation constitue un niveau indispensable pour comprendre la théorie générale et les mécanismes pratiques de la justice restaurative (JR).

Elle propose un panorama des principes fondamentaux qui sous-tendent la JR jusqu'à sa concrétisation en droit français par la loi du 15/08/2014 et la circulaire du 15/03/2017.

Seront également abordés, les effets et impacts de la JR sur les auteurs, les victimes et plus largement la société dans son ensemble.

## OBJECTIFS

- Cerner l'histoire, la philosophie et les différentes approches de la justice restaurative.
- Comprendre les objectifs des pratiques restauratives, leurs effets et intégrer la posture restaurative (facilitateur).
- Identifier les politiques normatives française, européenne et internationale sur ce sujet.
- Comprendre l'intérêt de la JR pour les cas de criminalité grave.

## PROGRAMME

### HISTOIRE ET CONCEPTS PRINCIPAUX DU MOUVEMENT RESTAURATIF :

La justice criminelle en crise et l'émergence du mouvement restauratif en criminologie.

Les propositions conceptuelles, les valeurs et les principes du mouvement restauratif.

Les courants au sein du mouvement restauratif relatifs à la définition de la Justice restaurative.

### LES FONCTIONS ET LES EFFETS DES RENCONTRES RESTAURATIVES :

Les modèles principaux des rencontres restauratives.

Le rôle du facilitateur : préparer la mise en place des rencontres restauratives.

Les recherches empiriques autour des rencontres restauratives.



**3 JOURS DE FORMATION**



**PARIS**

11, 12 ET 13 MAI 2026

### FORMATION POSSIBLE :

- EN PRÉSENTIEL (3 JOURS)
- À DISTANCE (6 DEMI-JOURNÉES)



**726 € - COÛT ADHÉRENT**  
**900 € - NON ADHÉRENT**



**12 PERSONNES MAXIMUM**

### PUBLIC

Intervenant.e socio judiciaire, socio-éducatif, juriste, psychologue, professionnel.le du secteur sanitaire et social (institutions, associations...), portant un intérêt à la thématique et/ou inscrit dans un projet de justice restaurative.

### PRÉREQUIS

Il est recommandé d'avoir préalablement suivi la formation initiale « L'entretien motivationnel, un outil favorisant la désistance ».

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, vidéos, groupes de réflexion, études des cas pratiques, quiz, échanges.

### INTERVENANT.E

Christina DE ANGELIS,  
Formatrice spécialiste du conflit  
ou Ugo PICARD,  
Coordinateur Service de Justice  
restaurative

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

# SENSIBILISATION À LA JUSTICE PÉNALE

Les professions périphériques à l'intervention socio-judiciaire (personnel administratif, travailleurs sociaux...) peuvent être amenées à exercer des actes dans le cadre des mesures socio-judiciaires (enregistrement des réquisitions, facturation, rédaction de courriers...).

La connaissance des fondamentaux de l'organisation judiciaire, des acteurs de la justice et des mesures socio-judiciaires sont nécessaires à la compréhension et à l'exercice de leur mission.

## OBJECTIFS

- Se repérer dans l'organisation judiciaire.
- Identifier les acteurs de la justice.
- Situer les mesures socio-judiciaires dans la chaîne pénale.

## PROGRAMME

### LES GRANDS PRINCIPES DE L'ORGANISATION JUDICIAIRE FRANÇAISE :

Distinction entre les juridictions de l'ordre administratif et les juridictions de l'ordre judiciaire.

### L'ORGANISATION DE LA JUSTICE PÉNALE :

Organisation judiciaire et chaîne pénale (majeur et mineur).  
Schématisation de la justice pénale.  
Les différentes juridictions de jugement.

### LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA JUSTICE PÉNALE :

La notion juridique de victime et son orientation.  
Le rôle du magistrat du parquet, décision sur les poursuites, alternatives, renvoi.



3 JOURS DE FORMATION



726 € - COÛT ADHÉRENT  
900 € - NON ADHÉRENT



12 PERSONNES MAXIMUM

### PUBLIC

Professions périphériques au monde socio-judiciaire (personnels administratifs, professionnel.le.s de l'action sociale). Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exposés, travaux en sous-groupes, études de cas et mises en situation.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### INTERVENANTE

Nathalie BOURGUET,  
Juriste  
Ou Marie-Claude DEVOIS,  
Docteure en droit

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap :  
nous contacter

# PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE : STATUT ET PRISE EN CHARGE SOCIO JUDICIAIRE

Tout.e professionnel.le de l'action sociale et/ou de l'insertion par l'activité économique peut être amené.e à intervenir auprès des personnes placées sous main de justice. La spécificité de ce public nécessite une connaissance précise du dispositif judiciaire en vigueur et des contraintes qui « pèsent » sur l'accompagnement.

## OBJECTIFS

- Identifier avec précision les principales mesures socio-judiciaires dotées d'une dimension socio-éducative.
- Repérer et identifier le rôle des acteurs en présence.
- Identifier les contraintes qui s'imposent à la personne suivie.

## PROGRAMME

### LA CHAÎNE PÉNALE ET LES ACTEURS EN PRÉSENCE :

Brève présentation de la justice pénale de l'infraction au pourvoi en cassation. L'ordre judiciaire en matière pénale. Les juridictions de l'application des peines. Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

### SITUATION SUR LA CHAÎNE PÉNALE DES PRINCIPALES MESURES :

Les alternatives à la détention provisoire : Contrôle Judiciaire Socio Educatif, Assignation à résidence avec Surveillance Electronique. Le suivi socio-judiciaire. Les peines alternatives à l'emprisonnement : le Travail d'Intérêt Général (TIG), la détention à domicile sous surveillance électronique, le Sursis probatoire.



3 JOURS DE FORMATION



726 € - COÛT ADHÉRENT  
900 € - NON ADHÉRENT



12 PERSONNES MAXIMUM

### PUBLIC

Professionnel.le.s de l'action sociale.  
Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives, apports didactiques, échanges.  
Documentation.

### INTERVENANTE

Stéphanie LASSALLE,  
Responsable du Pôle  
« Accompagnement des personnes  
condamnées »  
Ou Marie-Claude DEVOIS,  
Docteure en droit

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances  
pré et post formation (QCM - 15  
min). 50 % de réussite requis.

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap :  
nous contacter

# ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LA PARENTALITÉ

Le soutien à la parentalité consiste à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien et d'information, et à favoriser l'entraide et l'échange entre parents.

## OBJECTIFS

- Distinguer les différentes étapes du développement et des besoins de l'enfant.
- Explorer la notion d'attachement.
- Repérer les troubles de la relation parent-enfant et la souffrance de l'enfant.
- Contribuer à développer les compétences parentales.
- Renforcer son positionnement professionnel dans l'accompagnement des parents.

## PROGRAMME

### LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT ET LES BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT :

Le développement physique, moteur et cognitif.  
Le développement psycho-affectif et sexuel.  
Le développement du langage.  
Les besoins de l'enfant.

### LA NOTION D'ATTACHEMENT :

Théorie de l'attachement, l'apport des neurosciences.  
Troubles / conséquences.

### LES TROUBLES DE LA RELATION PARENT/ENFANT ; LA SOUFFRANCE DE L'ENFANT ET DES PARENTS :

La notion de parentalité : les axes de parentalité.  
Les facteurs de risques liés aux problématiques chez les parents et les facteurs de risques liés à l'attitude des parents face aux difficultés de l'enfant.  
Les signes de la souffrance de l'enfant.  
Les stratégies adaptatives de l'enfant.



**3 JOURS DE FORMATION**

### FORMATION POSSIBLE :

- EN PRÉSENTIEL (3 JOURS)
- À DISTANCE (6 DEMI-JOURNÉES)

### LES STYLES DE « CAREGIVING » PARENTAUX EN FONCTION DES TYPES DE PERSONNALITÉS ET DE LEURS SYMPTOMATOLOGIES :

Les troubles de la personnalité et les troubles psychiatriques, la violence conjugale, la toxicomanie, la carence affective... et leurs conséquences sur la relation parent-enfant.

### AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PARENTALES :

Les besoins et le rythme des parents.  
L'accompagnement de la relation parent-enfant.  
La revalorisation des compétences parentales : la notion d'auto-efficacité des parents.  
Faire face aux défis d'aujourd'hui : les écrans, les cyberviolences et les réseaux sociaux.

### LE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU PARENT :

Changer de paradigme : partir des besoins de l'enfant.  
Repenser sa posture professionnelle en fonction de ce nouveau paradigme.  
Les outils : l'entretien familial, le génogramme, le jeu, les groupes de parole...  
Le travail en équipe et le partenariat, l'importance du réseau.



**726 € - COÛT ADHÉRENT**  
**900 € - NON ADHÉRENT**



**12 PERSONNES MAXIMUM**

## PUBLIC

Travailleurs sociaux, psychologues, éducateurs, puéricultrices, secrétaires, chefs de service, directeurs.  
Sans prérequis.

## TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apport de contenus théoriques, étude de cas, mise en situation.  
Échanges interactifs autour des pratiques.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

## INTERVENANTE

Sophie ABOUT,  
Psychologue clinicienne

## ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

# ACCOMPAGNER DANS UN CHRS LES PERSONNES SORTANT DE PRISON

Qu'ils disposent de places d'hébergement fléchées ou non, les CHRS accueillent très régulièrement des personnes sortant de détention. Cette formation propose aux travailleurs sociaux intervenant au sein de CHRS de mieux appréhender la situation des personnes qu'ils prennent en charge après l'emprisonnement et leur environnement judiciaire en sortie de détention.

## OBJECTIFS

- Connaître la chaîne pénale et s'y repérer : les acteurs et leurs missions.
- Appréhender le milieu carcéral.
- Situer l'environnement et les contraintes judiciaires à la sortie de détention.
- Mettre en œuvre l'accompagnement des personnes sortant de détention au sein du CHRS.

## PROGRAMME

### LA CHAÎNE PÉNALE ET SES ACTEURS :

Introduction à la chaîne pénale pour les majeurs et ses principaux acteurs.  
Présentation du Juge de l'Application des Peines et des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

### LA DÉTENTION ET LA POPULATION CARCÉRALE :

Différence entre les différents types d'établissements pénitentiaires et les conditions de vie en détention, les impacts sur le parcours de vie des personnes et sur un retour à la vie libre.  
Courtes et longues peines, les sorties sèches, les liens familiaux, les réductions de peine.



2 JOURS DE FORMATION



484 € - COÛT ADHÉRENT  
600 € - NON ADHÉRENT



12 PERSONNES MAXIMUM

### PUBLIC

Travailleurs sociaux intervenant en CHRS auprès d'un public sortant de prison. Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Échanges à partir des pratiques et des expériences de chacun.  
Apports théoriques conceptuels.  
Études de cas,  
réflexion sur les écrits.  
Dossier pédagogique.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### INTERVENANTE

Delphine BADOUARD,  
Directrice socio-judiciaire  
Ou Samantha ENDERLIN,  
Criminologue

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap :  
nous contacter

# ADDICTIONS AUX PRODUITS PSYCHOACTIFS

TR

La relation qui lie souvent « addiction et délinquance » a conduit le législateur à favoriser des mesures susceptibles de permettre à l'usager de s'interroger sur ses consommations en espérant ainsi diminuer les risques de récidive. Aujourd'hui, la question de l'accompagnement de ces publics demeure complexe : comment lever le déni ? Comment mettre un terme aux consommations ?

Cette formation vise à acquérir les connaissances, mais également le savoir-faire, permettant de prendre du recul et d'aborder ces publics avec une approche spécifique qui favorise le changement.

## OBJECTIFS

- Identifier les mécanismes en jeu dans les conduites addictives.
- Connaître les lois et réglementations concernant l'usage de produits psycho-actifs.
- Distinguer les types de consommation pour apporter une réponse adaptée.
- Favoriser le processus du changement.

## PROGRAMME

### LES PRODUITS ET LE CONSOMMATEUR :

Comprendre le processus qui mène à l'addiction et la fonction que remplit l'addiction.  
Les différents types d'usage jusqu'à la dépendance.  
Les facteurs de risques : pas tous égaux face aux produits.  
Statistiques en matière de toxicomanie.  
Les conséquences biologiques, psychologiques, sociales, familiales.  
Les caractéristiques et singularités de consommation selon le genre.

### CADRE LÉGAL :

Le parcours pénal d'un consommateur versus d'un trafiquant.  
Lois et réglementation en matière d'alcool et de produits stupéfiants.  
La singularité des structures d'hébergement (le cas échéant).  
Réflexion sur les dilemmes éthiques liés à la prise en charge des personnes addictives.



3 JOURS DE FORMATION



726 € - COÛT ADHÉRENT  
900 € - NON ADHÉRENT



12 PERSONNES MAXIMUM

### PUBLIC

Intervenant.e.s auprès de personnes addictes.  
Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode semi directive, mixant apports théoriques, exercices et mises en situation.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### INTERVENANTE

Aurélia CROIZER,  
Psychologue clinicienne

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

# ACCUEILLIR UN PUBLIC EN DIFFICULTÉ

En première ligne, les professionnel.le.s chargé.e.s de l'accueil doivent souvent gérer des usagers qui - vivant des situations personnelles difficiles - sont déstabilisés, tolèrent mal la frustration ou peuvent parfois se montrer agressifs. Dans ce contexte, comment endosser sereinement une fonction support tant vis-à-vis du public qu'auprès des autres professionnel.le.s du service ? Il s'agira ici de mieux évaluer les besoins profonds de son interlocuteur, développer la relation à l'autre en adaptant sa communication (physique, verbal / téléphonique), en disposant d'outils concrets.

## OBJECTIFS

- Développer le savoir-faire et le savoir-être favorisant l'accueil.
- Comprendre les véritables attentes, évaluer la demande, éventuellement poser les limites.
- Acquérir des outils concrets pour gérer sa propre communication, ses émotions et son stress en situation professionnelle.
- Utiliser des techniques de communication adaptées aux divers comportements et situations : incompréhension, agressivité, manipulation...

## PROGRAMME

Les bases fondamentales de l'accueil.

Repérer les personnes fragilisées, leurs contraintes et ou difficultés pour entrer en communication et établir le lien

Le cadre institutionnel et sa fonction de tiers.

Identification des difficultés rencontrées dans son rôle d'accueillant.

Les attitudes et comportements qui facilitent l'accueil.

Les obstacles à la communication : les filtres interprétatifs, les émotions inappropriées, les attitudes infructueuses...



3 JOURS DE FORMATION



726 € - COÛT ADHÉRENT

900 € - NON ADHÉRENT



12 PERSONNES MAXIMUM

### PUBLIC

Tout personnel administratif en contact avec des publics vivant des situations complexes.  
Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Partage d'expériences. Jeux de rôles à partir des situations apportées par les participant.e.s.  
Exercices individuels et en sous-groupes.  
Apports de méthodes, d'outils et de conseils personnalisés.  
Documentation.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

### INTERVENANTE

Aurélia CROIZER,  
Psychologue clinicienne

# INTERVENIR EN MILIEU CARCÉRAL : VIGILANCE ET ADAPTATION

Approche et compréhension de l'intervention en milieu carcéral. Intervenir en milieu carcéral implique d'exercer sa mission en milieu fermé en collaboration avec les agents de l'Administration Pénitentiaire sans être assimilé à ces derniers. Il est donc nécessaire de se situer parmi les différents corps de métier de l'AP présents au sein de l'établissement et d'identifier le rôle de chacun. Par ailleurs, il semble fondamental d'appréhender l'impact de cet univers sur le quotidien des personnes détenues. L'ensemble de ces éléments doit permettre de sécuriser l'intervention en milieu pénitentiaire.

## OBJECTIFS

- Acquérir une compréhension approfondie du fonctionnement et des acteurs de l'administration pénitentiaire.
- Comprendre le parcours pénal et les différentes modalités d'aménagement de peine.
- Développer une posture appropriée en tant qu'intervenant en milieu carcéral.
- Gagner en sérénité et en sécurité.
- Intégrer ces nouvelles connaissances dans sa pratique professionnelle.

## PROGRAMME

### QUELQUES REPÈRES DANS LA CHAÎNE PÉNALE :

Éléments de compréhension de la Justice pénale.  
Les « acteurs » de la justice pénale.  
Structure et fonctionnement de l'administration pénitentiaire et du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

### L'IMPACT DE LA DÉTENTION :

Les conditions de vie en détention, l'impact sur le parcours de vie des personnes détenues.  
Le parcours pénal du justiciable.



3 JOURS DE FORMATION



726 € - COÛT ADHÉRENT  
900 € - NON ADHÉRENT



12 PERSONNES MAXIMUM

Les modalités des aménagements de peine.  
Sensibilisation aux spécificités du public en milieu carcéral.  
Les problématiques sociales, psychologiques, sanitaires, et judiciaires qui traversent la personne incarcérée.

### INTERVENIR EN DÉTENTION :

Faire face aux attitudes déstabilisantes : indifférence, provocation, tentatives de déstabilisation, de manipulation...  
La posture professionnelle de l'intervenant.e extérieur : un jeu d'équilibre.  
Comment gérer la dynamique du groupe - les situations délicates.

### PUBLIC

Intervenants auprès de personnes détenues (encadrants techniques, conseillers en insertion professionnelle, formateurs...).  
Sans prérequis.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Echanges à partir des pratiques et des expériences de chacun.  
Méthode expositive.  
Mise en situation.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM - 15 min). 50 % de réussite requis.

### ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

### INTERVENANTE

Virginie MACON,  
Formatrice, Coordinatrice

# Conditions Générales de Vente

## Désignation

L'organisme de formation de la fédération Citoyens & Justice, dont le siège social est situé au 351 boulevard du Président Wilson 33073 BORDEAUX, met en place et dispense des formations inter et intra-entreprises, à Paris et sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par Citoyens & Justice pour le compte d'un client. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

## Inscription et modalités de paiement

Sauf aménagement particulier, la durée journalière d'une formation est de 6 heures, 3 heures pour les formations à distance. L'apprenant (et/ou son employeur) effectue une inscription en ligne, celle-ci prendra effet, seulement à réception de la convention signée et au plus tard 30 jours après sa réception. Passé ce délai, l'inscription s'annulera automatiquement.

Les prix des formations sont indiqués en euros toutes taxes comprises dans le catalogue formations ou par devis. Les associations adhérentes bénéficient d'un tarif préférentiel. Les formations sur site (intra) donnent lieu à un devis. Le paiement est à effectuer dès réception de la facture. Les prix recouvrent les frais pédagogiques, administratifs et matériels de la formation. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des apprenants ne sont pas inclus dans ces tarifs. Des pénalités de retard de trois fois le taux d'intérêt légal sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € est due en cas de retard de paiement.

## Hébergement et Restauration

L'hébergement et la restauration ne sont ni organisés ni pris en charge par Citoyens & Justice. Toutefois, pour les formations qui se déroulent dans nos locaux, une liste d'hôtels peut être fournie. Ces informations sont purement informatives et chacun est libre de son choix, de même qu'en matière de restauration.

## Accès aux personnes handicapées

En tant qu'acteur engagé, nous avons à cœur de contribuer à garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation. Certains de nos locaux répondent aux normes en vigueur. Selon les thèmes, certaines formations peuvent s'effectuer à distance.

Si vous êtes en situation de handicap (moteur, auditif, visuel, maladies invalidantes) contactez le « référent Handicap » du service formation en amont de votre inscription. Avec votre aide nous identifierons les contraintes liées à votre handicap au regard de l'environnement de formation (rythme, durée, méthodes et support pédagogiques). Nous définirons les aménagements possibles vous permettant d'accéder à la formation en lien avec un réseau d'experts (autre organisme de formation, Centre de Ressource Formation Handicap, AGEFIPH, FIPHP) et les financeurs (OPCO, employeur...).

## Formation à distance

Certaines formations peuvent être dispensées en tout ou partie à distance. L'apprenant (et/ou son employeur) devra s'assurer qu'il dispose d'un accès internet, et du matériel nécessaire à la visioconférence (ordinateur, vidéo, son et notamment au logiciel ZOOM). Conformément à l'article D.6313-3-1, il disposera des informations suivantes : contact de l'assistance technique et pédagogique ; activités pédagogiques à effectuer à distance, leurs durées et les modalités d'évaluation. Pour favoriser l'assimilation, mobiliser toute l'attention de l'apprenant et ancrer les apprentissages dans la durée, et lorsque cela est possible, nous proposons des sessions à distance par ½ journée où alterneront : classes virtuelles interactives, supports et documentations. Conformément à la réglementation, l'apprenant produira des exercices, quizz, écrits (livrables) attestant de son assiduité.

## Enregistrement et droit à l'image

Des vidéos ou classes virtuelles sont susceptibles d'être enregistrées dans le but exclusif de faire la preuve auprès des financeurs, de l'état de présence du participant. En confirmant son inscription, l'apprenant accepte ces conditions sans réserve.

## Evaluation Entrée - Sortie

Un test de connaissances préalable à la formation (positionnement entrée) sera effectué pour évaluer le niveau d'acquisition des connaissances de l'apprenant avant de rentrer en formation. Une évaluation en cours de formation aura pour fonction de favoriser la progression des apprentissages et mesurer les acquis. Enfin, au dernier jour de la formation, l'apprenant sera soumis à une évaluation d'environ 15 min sous forme de QCM. L'apprenant devra obtenir un résultat supérieur ou égal à 50 % de réussite.

## Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

**Personne morale :** En cas d'annulation à moins de 30 jours de la formation, 50 % du coût total de la formation sera dû à titre de clause de dédit et de dédommagement des sommes engagées. En cas d'annulation à moins de 5 jours de la formation (sauf cas de force majeure), le coût de la formation est intégralement dû. En cas d'abandon de l'apprenant en cours de formation, le paiement est dû dans son intégralité sans possibilité de remboursement.

**Les personnes physiques** bénéficient d'un délai de rétractation de 14 jours après la signature du contrat. Passé ce délai, 50 % du coût total de la formation sera dû à titre de clause de dédit et de dédommagement des sommes engagées. En cas d'annulation à moins de 5 jours de la formation (sauf cas de force majeure), le coût de la formation est intégralement dû. Le maintien de l'inscription permet un échelonnement des paiements jusqu'au terme de l'action de formation. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit des pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal.

## Règlement

Le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 jours à réception de la facture. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit des pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

La signature de la convention implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure (comme défini règlementairement), Citoyens & Justice ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés dans les meilleurs délais.

Annulation : Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Citoyens & Justice se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

## Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les dossiers pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents.

## Communication

Le client accepte d'être cité par Citoyens & Justice comme client de ses offres de services sous réserve du respect des dispositions de l'article 7.5. Citoyens & Justice peut mentionner le nom du client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects, clients, dans les rapports annuels ou dans le cadre de dispositions règlementaires.

## Protection des données à caractère personnel

Citoyens & Justice met en œuvre toutes les mesures nécessaires à la protection de la confidentialité et des données personnelles gérées sur sa plateforme de formation (sécurisation, accès, modification, suppression, délai de conservation).

Les données personnelles des participants sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par les services de Citoyens & Justice en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et du fonctionnement du service formation de Citoyens & Justice. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratifs et financiers applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à formation@citoyens-justice.fr ou dpo@citoyens-justice.fr

## Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. Toute réclamation devra être formulée par écrit et envoyée à l'attention du Responsable de Formation à formation@citoyens-justice.fr

En cas de litige survenant entre Citoyens & Justice et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Bordeaux.

# Citoyens & Justice

## SERVICE FORMATION

Isabelle ADAM, Responsable de Formation  
Laëtitia MERLIN, Assistante de Formation  
Florence TALLEC, Assistante de Formation

351 Boulevard Wilson  
CS31679  
33073 Bordeaux Cedex  
05 56 93 62 20  
formation@citoyens-justice.fr

Association loi 1901  
Enregistré sur le numéro de déclaration d'activité : 72330904633  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État  
N° siret 331 942 482 00042. APE 9412Z

Rendez-vous sur [www.citoyens-justice.fr](http://www.citoyens-justice.fr)  
pour consulter et vous inscrire à nos formations !



*La certification  
qualité a été  
délivrée au titre  
des actions  
de formation.*

